

N°1211

du 08
MARS
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Pour sa mise en œuvre

**Le Projet
d'amélioration du
système d'information
environnementale
vers l'élaboration
d'un Plan stratégique**

P.3 En liaison avec l'axe 1 du PND

L'ONAEM en réflexion sur le Hub maritime au Togo

P.5 CHAMPIONNAT NATIONAL/D2

**Agouwa FC de Koussountou privé
de la montée en D1 par la FTF**

P.6 En faveur des enfants de rue, et des personnes vivant avec le VIH...

**Le soutien renouvelé aux acteurs
de deux associations togolaises**



La table d'honneur lors du lancement des travaux

P.4 Accès à l'eau potable, traitement de déchets ménagers et de boues de vidange

**L'Union européenne
préoccupée par le cas des villes
d'Atakpamé et de Dapaong**

P.3 Après son lancement

**Le ballet des
adhésions étrangères
au PND se poursuit**

Danse

Trajectoires, de Kossivi Sénagbé Afiadegnigban & Carola Palacios

Le monde se crée et existe par le mouvement. Mêmes endormis, nos corps bougent. Nous nous déplaçons, nous voyageons, nous dansons. Où que nous soyons, la vie nous impose un rythme. Nos déplacements forment des lignes imaginaires qui se croisent et s'entrecroisent avec celles d'inconnus qui placent sur notre chemin leurs histoires, leurs réalités et leurs émotions. Comme une invitation à découvrir.

Trajectoires raconte, imagine, interroge. Comment le hasard des rencontres nous crée et nous réinvente. Où la danse nous rappelle que nos

histoires se ressemblent plus qu'elles ne diffèrent. Cette création est née de cette volonté de découverte, de l'autre, du souffle qui l'anime, du rythme qui le fait vibrer. A quel point sommes-nous conscient de ceux que nous rencontrons ? Disposer à les accepter dans leur différence ?

Trajectoires est avant tout une réflexion sur nous-même au travers de l'autre. La résidence, c'est du 06 au 08 mars à l'Institut Français du Togo, avec une restitution le 09 mars.

Institut Français du Togo
9 MARS / 20H30 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE



Concert

French party de Benjamin Piat

Dans le cadre de la célébration de la semaine de la Francophonie, l'Institut Français vous appelle à découvrir un artiste émergent de la nouvelle scène française. Benjamin Piat nous invite à sa "Frenchy PARTY", un spectacle issu de son dernier album sorti en avril 2018. "Frenchy" est un cocktail tonique, expressif, optimiste et rafraîchissant, inspiré d'évasions colorées et de découvertes métissées. Composé en collaboration avec le groupe Tryo, on se laisse volontiers porter par cette balade vers

"Le sentier des cascades" qui nous amène à la rencontre de "L'étrangère" et de Capucine, jeune parisienne en quête de rêves. Frenchy est importé des vols et des correspondances du jeune trentenaire à marinière... On s'évade, on voyage, on s'envole vers de nouveaux horizons...

15 MARS / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ



Nécrologie

Décès de l'auteur et théoricien littéraire Jean Starobinski

Le grand critique littéraire suisse Jean Starobinski, également médecin et auteur de plusieurs livres devenus des classiques de la critique contemporaine, est décédé à Morges lundi à l'âge de 98 ans. Il a été un des tenants de la nouvelle critique littéraire, ouverte notamment à la linguistique et à la philosophie.

Né le 17 novembre 1920, ce fils de médecins, émigrés juifs venus de Russie et de Pologne, a étudié les lettres tout en suivant une formation médicale avant de devenir un spécialiste du 18e siècle. Naturalisé suisse en 1948 seulement, "Staro", comme l'appelaient ses étudiants et ses proches, est connu pour son essai Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle (Gallimard, 1976), plusieurs fois réédité, ainsi que par des ouvrages empruntant au domaine médico-psychiatrique comme Histoire de la médecine (Ed. Rencontre et ENI, 1963) ou Histoire du traitement de la mélancolie, des origines à 1900 (Acta psychosomatica, 1960).

Il a aussi signé, parmi sa trentaine d'ouvrages portés par une écriture

lumineuse, précise, parfois poétique (Largesse, Gallimard, 2007), des analyses d'auteurs comme Corneille, Racine, Montaigne (Montaigne en mouvement, Gallimard, 1982), Diderot (Diderot, un diable de ramage, 2012), Stendhal ou Baudelaire (La mélancolie au miroir, Julliard, 1990), des essais sur la musique et l'opéra (Enchanteresses, Seuil, 2005, que Points édite en poche le 14 mars), sur les arts (Portrait de l'artiste en saltimbanque chez Skira en 1970, L'invention de la liberté chez le même éditeur en 1964) ou sur la critique (La Relation critique, Gallimard, 1971 ou Les approches du sens, Dogana, 2013).

De son double parcours, médical et littéraire, il tirait aussi une forme de réflexion où coexistaient les contraires notamment dans Le Remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières, Julliard, 1989, indisponible).

Une grande partie de l'œuvre de cet érudit a été rassemblée dans un recueil de 1000 pages chez Gallimard dans la collection "Quarto" en 2016, sous le titre La Beauté du monde. Un

ouvrage mêlant une centaine de textes critiques écrits entre 1946 et 2010, sur la littérature, les arts et la musique.

De 1946 à 1949, il est assistant de littérature française à l'université de Genève puis, de 1949 à 1953, interne à la Clinique thérapeutique des Hôpitaux universitaires de la ville avant d'accepter le poste de professeur assistant (1954-1956), à l'université Johns-Hopkins de Baltimore (Maryland). Après avoir été interne à l'hôpital psychiatrique de Cery, à Prilly, à côté de Lausanne, il abandonne le métier de médecin pour être professeur d'histoire des idées à la faculté des lettres de Genève puis, jusqu'en 1985, de littérature française dans ce même établissement. Il prolonge sa carrière de pédagogue comme professeur invité au Collège de France, à Paris (1987-1992), puis à l'École polytechnique fédérale de Zurich comme suppléant à la chaire de littérature française (1992-1993).

Jean Starobinski a été président de la Société Jean-Jacques Rousseau et membre du Conseil supérieur de la Langue française. Il est



docteur honoris causa d'une quinzaine d'universités, dont celles de Lille, Bruxelles, Montréal et Nantes. Il a aussi reçu de nombreuses récompenses : le Prix de la recherche littéraire, le Prix Pierre de Régnier et le Prix de rayonnement de la langue française de l'Académie française, le Grand prix de littérature française en Belgique, le Prix européen de l'essai Charles Veillon ou encore le Grand prix de la Francophonie.

Il avait confié aux Archives littéraires de la Bibliothèque nationale suisse à Berne son fonds d'archives (40 000 livres)

Livres Hebdo

Cinéma/Littérature

Une nouvelle bande-annonce pour le biopic de Tolkien

Dome Karukoski s'est vu confier la lourde tâche de réaliser un film biographique revenant sur la vie et l'œuvre de J.R.R. Tolkien, le créateur de la saga Le Seigneur des Anneaux. Nicholas Hoult, Lily Collins et Craig Roberts sont no-

tamment au casting de ce film, en salles françaises le 9 juin 2019.

Le scénario, signé par David Gleeson et Stephen Beresford, reviendra sur les grandes étapes de la vie de J.R.R. Tolkien, notamment son expérience de soldat

engagé au cours de la Première Guerre mondiale.

Tolkien revient sur la jeunesse et les années d'apprentissage du célèbre auteur. Orphelin, il trouve l'amitié, l'amour et l'inspiration au sein d'un groupe de camarades

de son école. Mais la Première Guerre mondiale éclate et menace de détruire cette "communauté". Ce sont toutes ces expériences qui vont inspirer Tolkien dans l'écriture de ses romans de la Terre du Milieu.

AZIMUTS INFOS

Saura-t-on prévoir

les éruptions volcaniques ?

Un volcan dormant peut devenir actif en quelques années, voire moins, sous l'effet d'une remontée de magma chaud plus profond, et cette évolution rapide se manifeste par des changements dans la chambre magmatique, lesquels sont détectables. Une équipe de volcanologues vient de présenter cette intéressante opportunité en étudiant le mont Hood, aux États-Unis.

Dans un volcan dormant, du magma reste confiné en profondeur, prêt à remonter vers la surface. Dans quel état est cette roche en fusion ? Solide ou liquide ? Et comment cet état change-t-il avant une éruption ? Doit-on imaginer un magma liquide et chaud se frayant un chemin vers le haut, ou bien un magma solide se trouve-t-il réchauffé suffisamment pour devenir mobile ?

Deux géologues (Kari Cooper et Adam Kent) ont cherché à déterminer cette évolution en étudiant les feldspaths plagioclases du mont Hood. Ce volcan de l'Oregon, dans l'ouest des États-Unis, est situé au-dessus d'une zone de subduction, là où, au fond du Pacifique, la plaque Juan de Fuca s'enfonce sous le continent américain.

Combien de temps faut-il pour réveiller un volcan ?

Selon eux, comme ils le détaillent dans la revue Nature, c'est la remontée d'un magma profond et plus chaud qui réchauffe celui, plus froid et plus visqueux, resté figé à quatre ou cinq kilomètres de profondeur. L'intérêt de l'étude est qu'elle donne des indications quantitatives sur la température limite et sur le temps que dure ce réchauffement. Dans le cas du mont Hood, le magma doit passer au-dessus de 750 °C pour devenir suffisamment mobile, et il suffit pour cela d'un temps court, peut-être, au minimum de quelques mois.

Pour parvenir à cette conclusion, les deux auteurs ont analysé les cristaux de ces feldspaths et ont pu déterminer deux paramètres clés : leur âge et la durée pendant laquelle ils ont été suffisamment chauds pour être mobiles et propres à une remontée éruptive. La datation par l'uranium-thorium donne pour les cristaux un âge compris entre 21.000 et 124.000 ans. La répartition du strontium à l'intérieur des plagioclases indique, elle, pendant combien de temps ces cristaux sont restés très chauds. Car au-dessus de 750 °C, ils migrent doucement vers l'extérieur et finissent par sortir des cristaux. Cette migration dépend aussi de la température, qui doit se situer entre 750 et 900 °C dans les conditions géologiques de ce volcan. Résultat : ce magma est resté chaud pendant peu de temps, quelques décennies au moins (s'il est monté à près de 900 °C) et quelques millénaires au plus (s'il est resté à 750 °C). Une étude semblable menée sur le volcan de Santorin était parvenue à la même conclusion en 2012.

Pendant la quasi-totalité des 21.000 à 124.000 ans de leur existence, ces plagioclases étaient donc trop froids, et par conséquent trop rigides, pour produire une éruption. Autrement dit, le réveil d'un volcan ne dure pas nécessairement des millénaires, comme on le croyait, mais peut s'étendre sur quelques années seulement, voire quelques mois selon les auteurs. Or, ces changements d'état du magma, quand il se fluidifie sous l'effet de son réchauffement, pourraient être détectés depuis la surface par surveillance des ondes sismiques ou des mouvements du sol par positionnement GPS. Les deux auteurs veulent maintenant mener une étude semblable sur des volcans plus grands, et déterminer s'il y a là une méthode fiable pour prévoir des éruptions volcaniques.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

En liaison avec l'axe 1 du PND

L'ONAEM en réflexion sur le Hub maritime au Togo

Quelques jours après le lancement officiel du Plan National de Développement (PND), l'Organisme National de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM) tient sa conférence annuelle sur les défis à relever pour faire de l'espace maritime togolais un hub de transport international.

Eric J.

De l'axe stratégique 1 du PND, il est indiqué la mise en place d'un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région à travers l'amélioration des infrastructures existantes et de connectivité multimodale comprenant notamment les infrastructures de transports maritimes. Le défi est donc de taille pour la concrétisation de cet objectif.

Pour ce faire, les acteurs publics et privés du secteur maritime ainsi que les organisations de la société civile du secteur sont appelés à mener des réflexions autour des enjeux environnemental, logistique, sécuritaire du domaine maritime afin d'apporter des solutions adéquates. D'où le thème de la confé-

rencier les transports maritimes en réduisant la paperasserie, en simplifiant les formalités, les documents requis et les procédures liées à l'arrivée, au séjour et au départ des navires effectuant des voyages internationaux, le protocole de 1988 sur les lignes de charge qui permet d'harmoniser les prescriptions de la Convention relatives aux visites et à la délivrance des certificats avec les prescriptions énoncées dans les Conventions SOLAS et MARPOL.

Aussi, des avancées notables ont été enregistrées sur les plans juridique et stratégique, entre autres, l'arrêté fixant les mesures de conservation et de protection du domaine public maritime et portuaire et de l'environnement marin et côtier au Togo qui a permis de règlementer le domaine public

sensibiliser les acteurs maritimes sur l'importance des aides à la navigation et des renseignements de sécurité maritime, sensibiliser les acteurs maritimes sur les outils de gestion de la pollution marine, sensibiliser les acteurs maritimes sur la législation internationale et nationale en matière des aides à la navigation et de la pollution marine, devrait amener les participants à s'interroger sur les actions concrètes à mener pour améliorer les dispositifs juridique, environnemental, sécuritaire et logistique dans les eaux togolaises.

« En effet, les aides à la navigation sont des systèmes ou dispositifs extérieurs aux navires, installés pour aider les navigateurs à déterminer leur position et leur cap, soit pour signaler la présence de dangers ou d'obstacles, soit



Photo de famille des participants

rence annuelle sur le maritime qui s'est ouvert hier à Lomé.

Il faut noter que le gouvernement mise beaucoup sur la transformation de la plate-forme portuaire de Lomé en un véritable hub logistique de transport international.

C'est ainsi qu'en attendant la mise en œuvre du PND, il a pris de l'avance en posant certains actes, notamment la ratification des conventions internationales pertinentes pour le secteur maritime, notamment les deux projets de loi portant autorisation de ratification du protocole de 1988 à la convention de SOLAS et la convention de Niamey sur les frontières de 2014 adoptés par l'Assemblée Nationale en 2018.

La ministre en charge des transports, Zouhératou Kassah-Traoré a indiqué que d'autres avant projets de loi ont été également élaborés et sont en cours d'adoption : la convention FAL qui permet de fa-

maritime. Il faut aussi citer l'atelier sur la coordination des dispositifs antipollution et la gestion des incendies par les hydrocarbures qui a permis également les acteurs du domaine maritime de présenter leurs différents dispositifs en vue de les améliorer. « Ces actions témoignent la volonté du gouvernement à faire de notre espace maritime la plaque tournante du transport maritime international » indique le Haut Conseiller de la mer qui précise que cette assise prépare la grande réunion annuelle du HCM qui sera présidée par le Chef de l'Etat lui-même. « Je souhaite que cette conférence maritime, permette, de manière plus pratique, d'appréhender des sujets à discuter dans ce cadre » a-t-il dit.

Pour Zouhératou Kassah-Traoré, le questionnement qui est abordé lors de cette conférence maritime, qui a pour objectif de

pour indiquer le meilleur trajet. (...) Par ailleurs dans le but de renforcer la sécurité maritime, il m'apparaît nécessaire de plancher également sur l'effectivité des contrôles de sécurité sur les navires faisant escale au port de Lomé conformément à nos engagements internationaux et régionaux, notamment le respect du mémorandum d'entente d'Abuja sur la mise en œuvre efficace des "port state control". Enfin vous ne pourrez achever cette grande rencontre sans vous interroger sur les défis juridiques maritimes. Car il faut le dire, les activités exercées sur les espaces maritimes sont fortement encadrées par un ensemble de règles juridiques complexes et variées ».

Les travaux de la conférence maritime se poursuivent aujourd'hui et s'achèveront avec des recommandations.

Après son lancement

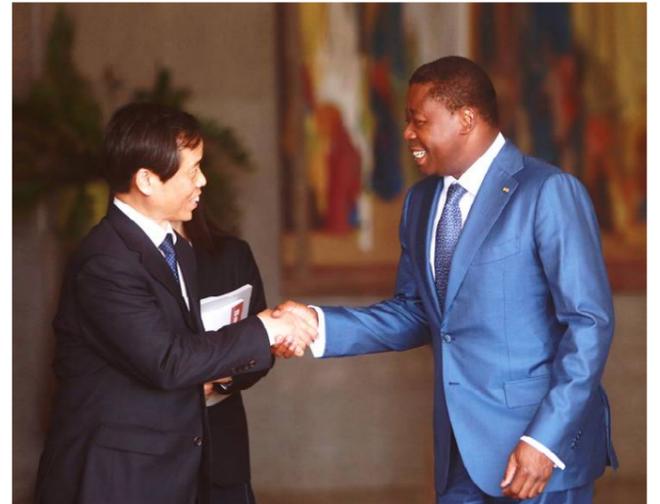
Le ballet des adhésions étrangères au PND se poursuit

Late Pater

Le contraire aurait surpris, avec toute la diplomatie politique et économique déployée depuis plusieurs mois pour faire adhérer les partenaires et investisseurs étrangers à la cause du Plan national de développement (PND 2018-2022), lancé ce 4 mars 2019 à Lomé. Depuis cet événement présidé par Faure Gnassingbé, plus aucun pays ami du Togo ne se passe plus d'évoquer le Plan après des rencontres avec les autorités togolaises. Juste hier, c'est le Canada qui s'y est ajouté à la suite du passage de son ambassadeur au Togo, Mme Heather Cameron, chez le Premier ministre. « Nous avons discuté de la question de l'économie bleue qui est intégrale et fondamentale pour le Plan national de développement du Togo. Nous allons continuer par avancer et voir comment mobiliser des investissements et d'autres moyens en faveur du PND », a-t-elle déclaré.

En début de semaine, la présidence togolaise annonce que, à peine lancé, le Plan national de développement attire déjà des opérateurs économiques et investisseurs de par le monde. Et pour cause, une délégation de China Energy Engineering Group, conduite par son vice-président, M. Deng Jianhua, est allée exprimer à Faure Gnassingbé son souhait d'accompagner le Togo dans sa politique de développement énergétique, conformément aux projets structurants de l'axe 3 du Plan national de développement. « Nous avons discuté du Plan national de développement. Comme notre groupe évolue dans le domaine des énergies renouvelables et des infrastructures, nous souhaitons accompagner le Togo dans ce domaine afin que le pays arrive à assurer son indépendance énergétique et à contribuer efficacement à la lutte contre le changement climatique », a-t-il confié à la presse officielle. Le même jour, au lancement, Ecobank a marqué son adhésion au processus.

D'autres personnalités se laissent aller. « C'est un travail absolument remarquable. Il y a la clarté de la vision et l'élaboration du plan a été collective et prudemment dans le temps », a précisé l'ancien premier ministre béninois et banquier d'affaires, Lionel Zinsou. « En plus de la vision, c'est l'ambition qui fait bouger le monde. Et c'est ce que je retrouve dans le PND. Sa différence d'avec les autres réside dans la méthode, la structuration et le professionnalisme », complète le directeur du Fida, Gilbert Houngbo. Ajoutant que « la grande différence du PND, c'est



M. Deng Jianhua reçu par M. Faure Gnassingbé

que les trois axes stratégiques (ndlr, mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ; développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ; et consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion) sont intégrés ». « Le PND n'est pas un document habituel comme on en

Togolais Gilbert Houngbo, lui, se veut réaliste en préconisant de maximiser la mobilisation des ressources internes et surtout de stimuler l'économie par une rigueur budgétaire et une discipline fiscale, mais aussi et surtout une innovation dans la recherche et le montage des financements.

A noter, entre autres défis identifiés et objectifs fixés à travers les



Mme Heather Cameron chez Selom Klassou

voit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté », a indiqué Patrick Servaistre.

D'un coût estimé à 4 622 milliards de francs Cfa, le Plan national de développement sera financé à hauteur de 65% par le secteur privé. De façon plus détaillée, les dépenses d'investissement public sont évaluées à 1 623,1 milliards de francs Cfa, représentant 35,1% du coût global. Les investissements privés couvrent le reste du financement à raison de 2 999,1 milliards de francs Cfa. A Lomé, le schéma de financement et de mobilisation des ressources pour la réalisation des projets structurants prévus a été au cœur d'un panel de haut niveau. « Il ne faut pas avoir peur que le PND ne soit pas financé et n'intéresse pas les investisseurs. Nous ne sommes pas dans une position de demandeurs mais dans celle d'explication, parce que les chiffres parlent pour le Togo. Ce sont nos économies qui cherchent les partenaires. La dynamique du PND est intéressante parce qu'elle est complètement endogène », a lâché le banquier d'affaires. Alors que le

axes stratégiques du PND, le développement d'une chaîne logistique et de transport autour du Port autonome de Lomé en l'intégrant à un réseau de transport rénové en vue de créer un hub logistique et un corridor de développement compétitifs ; le développement des chaînes de valeur dans le secteur agro-sylvo-pastoral par la mise en place des agropoles fédérant plusieurs activités (culture vivrière, aquaculture, transformation et recherche) y compris la réforme du foncier ; le développement des chaînes de valeur dans le secteur des industries manufacturière, artisanale et extractive par la création de parcs industriels intégrés et tournés vers des industries exportatrices et intensives en main-d'œuvre (exemple de l'industrie textile), ainsi que le développement de la transformation des filières des phosphates et le renforcement de la filière de transformation du calcaire ; la réduction des coûts et l'amélioration de la connectivité pour progresser rapidement vers la digitalisation de l'économie ; l'accélération de la croissance, à hauteur de 7,6% à l'horizon 2022.

Accès à l'eau potable, traitement de déchets ménagers et de boues de vidange

L'Union européenne préoccupée par le cas des villes d'Atakpamé et de Dapaong

* Les taux de desserte à 45% et 50% respectivement

Late Pater

En 2011, la proportion de la population togolaise n'ayant pas accès à une source d'eau potable était estimée à 56,1% (QUIBB 2011). Au regard de cette situation, le gouvernement a entrepris de mettre en œuvre des programmes parvenant à atteindre une proportion de 65% de la population utilisant une source d'eau potable en 2017. Le Projet Eau potable et assainissement au Togo phase 1 (PEAT 1) a été ainsi conçu pour

contribuer à cet objectif, notamment dans les chefs-lieux de région d'Atakpamé et Dapaong, estime l'Union européenne. Indiquant que plusieurs contraintes freinent le développement du secteur de l'eau potable en milieu urbain au Togo. Il s'agit, officiellement, du manque d'entretien et de maintenance des ouvrages publics d'eau et d'assainissement. Les difficultés sont par ailleurs amplifiées par l'urbanisation galopante. Les taux de desserte, rappelle l'institution européenne, ne sont que de l'ordre de

45% à Atakpamé (160 km au nord de Lomé) et 50% à Dapaong, à l'extrême nord du pays. Précisant que «des travaux de réhabilitation, d'extension et de renforcement s'avèrent nécessaire dans les deux villes pour améliorer la desserte en eau potable».

C'est dans ce cadre qu'il est prévu, vers la fin mars, sur financement du 11ème Fonds européen de développement (11ème FED), des soumissions d'entreprises qualifiées et intéressées pour des travaux de réalisation d'infra-

structures de production et d'adduction d'eau potable, et de réhabilitation de barrage et de construction d'ouvrages de franchissement à Atakpamé et à Dapaong. A ceux-ci vont s'ajouter des travaux d'aménagement de centres de regroupement intermédiaires (CRI) de déchets ménagers et d'infrastructures de stockage de déchets et de traitement de boues de vidange (ISDTBV).

A Atakpamé. Il sera exécuté des travaux de construction d'une Station de traitement d'eau potable

(STEP) et de réhabilitation de la prise d'eau à Irobo, station de Djama, pour la fourniture et la pose de conduites et d'adduction d'eau et pour la réhabilitation de la piste d'accès à la STEP d'Irobo,

A Dapaong. Il sera question de travaux de réhabilitation de la digue et de la route d'accès côté-Est du barrage de Dalwak et de construction d'ouvrages de franchissement de la conduite d'adduction d'eau existante de la ville.

Pour ce qui est de l'aménagement de Centres de regroupement

intermédiaire (CRI) de déchets ménagers et d'infrastructures de stockage de déchets et de traitement de boues de vidanges, les travaux sont prévus : **A Atakpamé**, pour sept (7) Centres de regroupement intermédiaire. Pour le Centre de valorisation et de traitement final à Atakpamé, il est prévu : un (1) poste de garde et un bâtiment commun ; un parking voirie réseaux divers ; un hangar métallique multifonctionnel à fonction partagées abritant la plateforme de compostage et les engins ; un Centre de tri sélectif ; une plateforme de compostage (intégré le cas échéant dans le hangar à fonctions partagées) ; un Centre d'enfouissement technique ; une station de traitement des boues de vidange ; une station de traitement des effluents. **A Dapaong**, les Centres de regroupement intermédiaire seront au nombre de cinq (5). Pour celui de valorisation et de traitement final : il est envisagé un poste de garde et un bâtiment commun ; un parking voirie réseaux divers ; un hangar métallique multifonctionnel à fonctions partagées abritant la plateforme de compostage et les engins ; un Centre de tri sélectif ; une plateforme de compostage (intégré le cas échéant dans le hangar à fonctions partagées) ; un Centre d'enfouissement technique ; une station de traitement des boues de vidange ; et une station de traitement des effluents.

Il est rappelé que le projet PEAT 1 s'inscrit dans le secteur de concentration «Eau et Assainissement» du Programme indicatif national (PIN) du Togo (2014-2020). Il participe au troisième des cinq objectifs stratégiques de l'Union européenne (UE) avec le Togo, à savoir de soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) et des stratégies de réduction de la pauvreté.

Entre autres résultats visés : les adductions d'eau potable d'Atakpamé et de Dapaong sont réhabilitées et renforcées, et 14.000 personnes obtiennent un accès à l'eau potable ; la réalisation de 800 branchements privés à Atakpamé (extension et densification du réseau existant) ; la réalisation de 600 branchements privés à Dapaong (extension et densification du réseau existant) ; 15.000 personnes obtiennent un accès à un assainissement domestique amélioré à Atakpamé et à Dapaong ; la construction de 700 latrines domestiques à Atakpamé ; la construction de 800 latrines domestiques à Dapaong ; une filière de collecte, valorisation et traitement des déchets est mise en place à Atakpamé et à Dapaong pour 150.000 bénéficiaires...

Pour sa mise en œuvre

Le Projet d'amélioration du système d'information environnementale vers l'élaboration d'un Plan stratégique

Jean AFOLABI

Contribuer à l'édification et au renforcement d'un mécanisme de mesure et de suivi des Objectifs du développement durable (ODD) et de la durabilité environnementale et écologique du Togo. Tel est, de manière générale, l'objectif du Projet d'amélioration du système d'information environnementale du Togo (PASJET). Ce projet vise les principaux objectifs suivants : (i) renforcer la coordination des acteurs impliqués dans l'information environnementale en leur dotant

des outils pour assurer cette fonction ; (ii) améliorer les relations et la coopération d'une part, des acteurs impliqués dans la production de l'information environnementale et, d'autre part, des producteurs et des utilisateurs de cette information ; (iii) renforcer les capacités techniques des experts impliqués dans le système d'information environnementale ; (iv) améliorer la cohérence, la qualité et l'harmonisation de données environnementales ; (v) renforcer l'accès aux données environnementales.

Aux fins de la mise en œuvre du PASJET, lancé en novembre dernier par l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE), il est envisagé l'élaboration d'un Plan stratégique de développement des statistiques de l'environnement (PSDSE). Qui vise à : mener les différentes étapes du processus devant aboutir à l'élaboration du PSDSE, notamment le lancement, l'évaluation et la planification ; en rédiger les différents rapports ; renforcer les capacités techniques de cadres impliqués dans le processus d'élaboration ; s'as-

surer que le processus est inclusif et participatif. Le démarrage d'une telle mission est officiellement prévu pour compter de la mi-mai 2019.

On estime que sous l'impulsion de la problématique du développement durable, les questions environnementales figurent de plus en plus parmi les priorités nationales et dans les programmes des partenaires en vue d'une croissance respectueuse des ressources naturelles. Mais force est de constater : des faiblesses des systèmes statistiques nationaux en général et des systèmes d'infor-

mation environnementale en particulier ; l'intégration et la prise en compte insuffisantes des besoins d'information pour l'évaluation des impacts environnementaux et des besoins des utilisateurs ; une coordination absente ou insuffisante des nombreuses structures impliquées dans la production des statistiques sur l'environnement du fait de la nature du domaine ; une offre des statistiques de base sur l'environnement insuffisante, irrégulière et avec une faible couverture ; une absence/faiblesse de matériels et de compétences techniques spécialisés requis ; une majorité de systèmes d'information environnementale non opérationnels pour insuffisances de moyens (techniques, ressources humaines, logistiques et financières) ; des comptes satellites et comptes environnementaux peu répandus.

Et pourtant, la Banque africaine de développement (Bad), partenaire du Projet d'amélioration du système d'information environnementale du Togo, note une prise de conscience de l'importance des questions environnementales illustrée par le fait que quasiment tous les pays les ont inscrites dans leurs documents de politique nationale et/ou sectorielle de développement ainsi que dans leurs stratégies nationales de développement de la statistique ; une volonté d'adopter les recommandations internationales en matière de protection et de l'environnement ; une existence de données statistiques à des niveaux divers selon les attributions des différentes structures ; un développement des systèmes d'information environnementale dans la plupart des pays ; la volonté manifeste des pays de développer des comptes satellites dans les secteurs clés de l'économie et la comptabilité environnementale.

En glissement annuel, au quatrième trimestre 2018 dans l'UEMOA

L'activité économique reportée robuste à 6,8%

Au sein de l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la croissance de l'activité économique est demeurée robuste au quatrième trimestre 2018, en se situant à 6,8%, en glissement annuel, après 6,6% un trimestre plus tôt. La demande intérieure reste le principal moteur de la croissance dans l'Union. Pour l'ensemble de l'année 2019, la croissance économique est attendue à 6,8% après un niveau de 6,6% en 2018. C'est le constat établi le mercredi 6 mars 2019 par le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest

(Bceao).

Au titre des finances publiques, le Comité a relevé une atténuation du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, estimé en 2018 à 3,9% du PIB, selon les données des Services officiels, contre 4,3% en 2017. Dans ces conditions, le CPM encourage les Etats à poursuivre les efforts dans la mise en œuvre des mesures visant le respect de la norme communautaire de 3,0% à l'horizon 2019.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2018 a été marquée par une hausse de la masse monétaire de 12,4%, en glisse-

ment annuel, soutenue par le net accroissement de 28,8% des actifs extérieurs nets ainsi que par la progression de 9,4% des créances intérieures. Sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen trimestriel s'est situé à 3,45% contre 2,50% le trimestre précédent. Un an auparavant, ce taux se situait à 4,10%.

Le Comité a noté au quatrième trimestre 2018 une légère hausse des prix en rythme annuel. Le taux d'inflation s'est situé à 0,9%, après 0,4% un trimestre plus tôt, en liaison essentiellement avec l'augmentation des prix dans les secteurs «Transport», «Logement» et

«Communication». A l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,5%, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque centrale.

Sur la base de ces analyses, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

Sécurité / Sur le marché nigérien

Démantèlement d'un réseau clandestin de fabrication de produits pharmaceutiques

Un réseau clandestin de fabrication de produits pharmaceutiques a été démantelé par les éléments de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTIS) du Niger ; 9 personnes, des Nigériens, ont été interpellées, a révélé la police nationale. Cette

opération menée le 27 février 2019 a permis de saisir 650 cartons, contenant chacun 40 à 50 bouteilles d'environ 10 tonnes d'anti-hémorroïdes et d'aphrodisiaques. «Il s'agit des décoctions à base de plantes préparées dans des conditions insalubres et mises en

bouteilles sur place», a expliqué le commissaire Adili Toro, porte-parole de la police nationale cité par la presse.

Ce dernier soutient que ces produits sont constitués précisément d'aphrodisiaques pour homme, de médicaments destinés à dévelop-

per la poitrine et le postérieur de la femme, ainsi que d'autres produits pour la perte de poids et le traitement de l'hémorroïde. Des produits à base de plantes, fabriqués localement, commercialisés au Niger et au Nigéria, et partant dans la sous-région.

FOOTBALL/ FIFA

Fatma Samoura veut rempiler

Nommée en mai 2016 par Gianni Infantino comme secrétaire générale de la FIFA, la Sénégalaise Fatma Samoura ne fait pas mystère de son envie de poursuivre sa mission. Elle l'a confié à l'Agence de presse sénégalaise (APS).

Hervé A.

"J'aime ce que je fais. Mais ce n'est pas une décision que je contrôle. Lui [Gianni Infantino, président de la FIFA] est élu, et moi je suis nommée sur proposition du président", a-t-elle expliqué. Unique candidat à sa propre succession, Gianni Infantino devrait être réélu à la présidence de la FIFA lors de la prochaine assemblée générale, le 5 juin à Paris.

L'ancienne diplomate africaine, longtemps en poste à l'ONU, avoue tirer un bilan positif de ses premières années à la FIFA. "Après trois années, je pense qu'on n'identifie plus la FIFA à une marque toxique, à quelque chose qui est néfaste pour la société, suggère-t-elle. J'essaie tout d'abord de changer cette image négative qui a affecté le football international. Mon travail, c'est également d'avoir une plus forte proportion de la population mon-



diale qui soit représentée au sein des instances du football."

Elle déclare qu'à quelques mois de la Coupe du monde 2019 en France (7 juin-7 juillet), la promotion du football féminin reste sa grande préoccupation.

"On parle toujours de problèmes de salaires entre les joueurs et les joueuses. C'est quelque

chose qui figure très haut dans l'agenda de la Fifa. Aujourd'hui, les hommes gagnent beaucoup plus que les femmes parce que le football masculin rapporte beaucoup d'argent. Le football féminin, pour l'instant, on le conçoit en termes d'investissement", analyse-t-elle.

"Je crois que la marche vers

l'égalité est enclenchée. Ça va prendre du temps. Je ne serai peut-être pas là le jour où la parité se sera réalisée entre les hommes et les femmes dans la pratique du football. Mais on aura au moins contribué à semer les graines qui vont y mener", prophétise-t-elle.

CHAMPIONNAT NATIONAL/D2

Agouwa FC de Koussountou privé de la montée en D1 par la FTF

La Commission de discipline de la FTF a retiré 3 points à Agouwa de Koussountou pour avoir aligné un joueur suspendu lors du match qui l'a opposé à Unisport, le 3 février 2019 à Koussountou. Une décision qui compromet l'accession du club en première division pour la saison prochaine.

Le club d'Agouwa qui totalise 29 points à l'issue de la dernière du championnat national de deuxième division Zone Nord, disputée le weekend dernier, se voit désormais, avec cette décision de la Commission de discipline, devancé par Unisport de Sokodé qui

enregistre trois points supplémentaires et totalise désormais 30 points.

Pour se dédouaner, le Président d'Agouwa FC avait déclaré à la Commission de discipline que son club n'a en sa possession que le Code de discipline dans sa version de 2017 et n'est pas informé que le championnat en cours est régi par celle de 2018.

Un argument qui n'a pas fait le poids devant la Commission qui a estimé que "ce moyen de défense constitue manifestement une erreur de droit qui met son auteur en porte à faux avec le principe général de droit; surtout que la version

2018 du Code de discipline, dont Agouwa FC se défend de connaître l'existence, a toujours régi le championnat en cours depuis la première journée; qu'au surplus, il est évident qu'un championnat en cours ne peut être régi par des règles de la saison écoulée", précise la Commission de Discipline dans sa décision.

Du coup, c'est Unisport qui accède à la première division au nez et à la barbe d'Agouwa qui pourrait tout de même faire appel de cette décision.

Par ailleurs, la Commission de Discipline a suspendu pour deux ans, le stade de Badou suite aux

incidents qui ont émaillé le match Okiti vs Ifodjè le 17 février dernier à Badou. Le club Okiti s'est vu imputer la responsabilité de toutes les infractions constatées sur ce match conformément aux articles 68.1 du Code de discipline pour comportement inconvenant des supporters et 141 des Règlement généraux pour défaillance sécuritaire.

Le gardien Amediame Blewoussi, l'entraîneur Koutoubeteh Kwamivi et le vice-président Aboubakar Amouza, tous du club Okiti de Badou, ont suspension allant de d'un à cinq de suspension.

BASKET

LeBron James a dépassé Michael Jordan

LeBron James a dépassé mercredi le mythique Michael Jordan (32.292 pts) au classement des meilleurs marqueurs en saison régulière de l'histoire de la NBA, toujours dominé par Kareem Abdul-Jabbar (38.387 pts).

La superstar des Los Angeles Lakers LeBron James a dépassé mercredi le légendaire joueur des Chicago Bulls Michael Jordan au classement des meilleurs marqueurs de l'histoire de la NBA. James, 34 ans, est désormais le quatrième joueur le plus prolifique en saison régulière de l'histoire, derrière Kareem Abdul-Jabbar (1er, 38.387 pts), Karl Malone (2e, 36.928 pts) et Kobe Bryant (3e, 33.643 pts).

Depuis ses débuts NBA en 2003, il marque en moyenne 27,1 points

par match. A ce rythme-là, et s'il est épargné par les blessures, il devrait dépasser Kobe Bryant la saison prochaine. Il pourrait devenir le meilleur marqueur de l'histoire lors de la saison 2021-22, la dernière figurant à son contrat, signé l'été dernier avec les Lakers. James est depuis mai 2017 le meilleur marqueur de l'histoire en play-offs (6.911 pts).

Il est sans cesse comparé à Jordan que beaucoup d'observateurs considèrent comme le meilleur de l'histoire. A son palmarès figurent trois titres de champion NBA et quatre trophées de meilleur joueur (MVP). Jordan a, lui, remporté le titre NBA à six reprises dans les années 1990 avec les Chicago Bulls et a été sacré cinq fois MVP. "King James" a disputé neuf finales NBA, dont huit con-



sécutives, mais en a perdu six, alors que Jordan a réussi un impressionnant sans-faute à ce stade de la compétition, avec six titres en autant de finales.

James a rejoint l'été dernier les Lakers dans l'espoir de redonner à la deuxième franchise la plus titrée de l'histoire sa gloire passée. Après

cette quatrième défaite de suite, les Lakers sont distancés dans la course à la qualification aux play-offs, alors qu'il ne reste plus que 17 matches de saison régulière à disputer. Ils sont 11 e de la conférence Ouest (30 v-35 d), à six victoires de la 8e place, la dernière qualificative pour les play-offs, occupée par les Clippers.

L'AMA peut ouvrir les placards

L'Agence mondiale antidopage a fait savoir via un communiqué, publié mercredi 6 mars, que ses équipes en avaient enfin terminé de la première phase d'analyse des données du laboratoire de Moscou, collectées non sans mal par son trio d'experts au mois de janvier dernier.

La première phase du travail a été consacrée au téléchargement des données. Tout sauf un passe-temps léger et anodin. Les équipes de l'AMA ont extrait quelques 24 téraoctets d'information, soit l'équivalent de 400 000 heures de musique (plus de 45 années!), ou l'espace inclus dans 5200 DVD. Elles ont dépouillé plus de 1 500 dossiers. Costaud.

Elles ont également procédé à leur indexation, selon une méthode d'analyse forensique, avant de les associer aux divers instruments, serveurs, disques durs, ordinateurs et autres équipements électroniques du laboratoire. Selon l'AMA, le boulot est terminé. Il était temps.

La phase suivante devrait être un tantinet moins fastidieuse. Les experts de l'AMA vont commencer à évaluer les données plus en détail, pour vérifier qu'elles soient complètes et authentiques. "L'ensemble du processus de téléchargement et d'authentification doit durer deux ou trois mois", a rappelé l'AMA dans son communiqué.

Les premières révélations de fraude, individuelles ou collectives, ne devraient pas intervenir avant la fin du printemps. A condition, toutefois, que l'analyse des données débusque une nouvelle promotion de dopés du sport russe.

Rupture des ligaments pour Vinicius

Le Real Madrid a communiqué sur la blessure de son jeune attaquant brésilien et a confirmé que Vinicius Junior souffrait d'une déchirure des ligaments de l'articulation du tibia-péroné. Une blessure qui pourrait l'écartier deux mois des terrains.

Vinicius Junior était sorti en pleurant quelques minutes après la blessure de Lucas Vazquez lors du huitième de finale retour de Ligue des champions contre l'Ajax Amsterdam au Santiago Bernabeu mardi soir. De retour au centre d'entraînement, le Brésilien a passé des examens qui ont révélé une triste blessure.

Vinicius Junior souffre d'une rupture des ligaments au niveau de l'articulation du tibia-péroné de la jambe droite. Une blessure qui pourrait l'éloigner des terrains pendant les deux prochains mois selon les informations de la presse espagnole. "En réalité, c'est que cela me fait très mal. Mais les médecins du club ont essayé de me calmer, ils disent qu'il n'y a rien d'inquiétant. Que la blessure n'était pas grave", avait dit le joueur après la rencontre.

Une terrible nouvelle pour celui qui était sur le point de vivre sa première sélection avec le Brésil, afin de faire ses preuves et d'essayer de se faire une place dans la sélection pour la Copa América 2019.

Lukaku tacle le PSG

Romelu Lukaku a été l'un des grands artisans du succès renversant de Manchester United mercredi soir sur la pelouse du Parc des Princes en huitième de finale retour de la ligue des champions. Avec son doublé inscrit en première période sur deux offrandes de Kehrler puis de Buffon, l'attaquant belge a lancé les siens sur les bons rails.

Deux buts, autant que lors de ses 12 derniers matches de Chelsea et d'Everton, jusque-là peu efficace dans cette compétition. Romelu Lukaku a ainsi marqué autant de buts contre le PSG en une rencontre que lors de ses 12 derniers matches de Ligue des champions (2). À noter son immense réalisme puisqu'il a trouvé le fond des filets sur ses 2 seuls tirs de la rencontre.

Quand Marcus Rashford a transformé le penalty salvateur en fin de rencontre, après utilisation de l'arbitrage vidéo, le buteur des Diables Rouges a laissé éclater sa joie devant le parage visiteur du Parc des Princes.

Il a également fêté au coup de sifflet final la qualification de son équipe en compagnie de Paul Pogba, suspendu pour ce 8e de finale retour après son expulsion du match aller. Lors d'une séquence captée par BT Sports, on peut voir Lukaku danser mais aussi chamberer le club de la capitale française en s'adressant à la caméra: "Vous aimez trop parler".

La confiance jugée excessive des hommes de Thomas Tuchel a sans doute été un facteur de motivation supplémentaire pour Romelu Lukaku et les siens. Même si les statistiques étaient largement en leur faveur. Le PSG est ainsi la première équipe dans l'histoire de la Ligue des champions à être éliminée malgré une victoire 2-0 à l'extérieur à l'aller.

Rapport du ministre de la Santé, Mustafa Mijiyawa

Les résultats à court terme dans 7 formations sanitaires sous contractualisation

Jean AFOLABI

La réforme de gestion par l'approche contractuelle a d'abord été implantée dans les hôpitaux d'Atakpamé et de Blitta en juin 2017, avant d'être étendue en 2018 au CHU-SO et au CHU-Kara, aux CHR de Dapaong et de Sokodé, et au CMS de Siou. Elle embrasse ainsi des entités appartenant aux trois niveaux de la pyramide sanitaire. Au CHU-SO, la contractualisation a d'abord concerné les services de laboratoire, de radiologie, de pharmacie et de la morgue, alors qu'elle a été d'emblée implantée à la totalité des six autres formations sanitaires. La mise en œuvre technique de la contractualisation est assurée au CHU-SO par le Centre de Recherche, d'Etudes et de Documentation en Economie de la Santé (CREDES), à Blitta et à Atakpamé par l'association Gestionnaire de Santé en Afrique (GSA), au CHU-Kara et aux CHR de Sokodé et de Dapaong par l'Organisation Internationale de la Gestion Hospitalière (OIGH), à Siou par les Sœurs de Notre Dame des Apôtres.

La contractualisation est régie par une convention entre le ministère de la santé et de l'hygiène publique

et une entité non étatique. Elle repose sur les bases suivantes : la formation sanitaire garde son statut public ; l'Etat garde son rôle et ses prérogatives ; l'organigramme de la formation sanitaire reste en place ; la société contractante s'insère dans l'organigramme, apporte un appui à la gestion de la formation sanitaire par la mise en place d'outils permettant une gestion orthodoxe, inclusive et transparente ; elle n'y injecte pas de ressources et est rémunérée par l'Etat pour ses prestations de gestion ; un comité de trésorerie est mis en place et décide, sur la base des recettes de la formation, des dépenses dictées par les priorités de la formation retenues de façon consensuelle.

Résultats de la contractualisation. Dans les différentes formations sanitaires, la contractualisation s'est traduite par une augmentation significative des actes et des autres prestations. A Siou, le taux de fréquentation a augmenté de 20%, le taux des consultations externes de 31%, le taux d'hospitalisation de 7% et le taux d'imagerie de 18%. Les recettes des prestations ont augmenté de 21% et celles de la pharmacie de 64%, entraînant une hausse totale des recettes de 44%. Le nombre

global de consultations a été multiplié par deux, de même que celui de la quatrième consultation prénatale. Les recettes ont connu une hausse de 66% et, au 15 novembre 2018, le compte bancaire du CMS est crédité de 9.386.562 FCFA. Les mêmes tendances ont été observées à Dapaong, à Kara, à Sokodé, à Atakpamé, et à Blitta.

Au CHU-SO, la contractualisation a permis, dans un premier temps, un grand ménage suivi d'un rangement à la pharmacie, avant l'informatisation de celle-ci et des laboratoires, l'élaboration de la liste de médicaments par les chefs de service, avec pour effet la raréfaction des ruptures de stocks, la réduction des fraudes, et l'augmentation des recettes. L'augmentation des recettes associée à la maîtrise et à la pertinence des dépenses a permis aux formations de commencer par faire face à leurs dettes, notamment vis-à-vis du personnel, de la pharmacie et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

La contractualisation des formations sanitaires s'est soldée par la disponibilité en médicaments dans les centres contractualisés, supérieure à 95% à Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Blitta ; un diagnostic pertinent des besoins ; la

salubrité des centres ; la motivation et la valorisation des agents désormais impliqués dans la gestion à travers le comité de trésorerie ; le renforcement de l'appui des partenaires, avec la réhabilitation de la réanimation et du bloc opératoire du CHR d'Atakpamé par l'Etat d'Israël d'un montant de 167 millions de francs Cfa, l'équipement en appareil de radiographie du CHU-Kara

par l'OOAS d'un montant 170 millions de francs Cfa, l'appui de la Banque mondiale en vue de la dotation en équipements et de l'extension de la contractualisation au CHU-Campus, au CHR Lomé commune, à l'Hôpital de Bè et aux CHP de Kpalimé et de Notsé, au cours de l'année 2019.

Enseignements tirés. De ce bilan, il ressort les enseignements

suivants : la clé de la mise en œuvre de la réforme et des résultats y afférents réside avant tout dans l'engagement et la forte implication des plus hautes autorités de notre pays auxquelles nous adressons nos vifs remerciements et exprimons notre profonde gratitude ; une bonne gestion peut assurer le bon fonctionnement de nos hôpitaux par le biais

(suite à la page 7)

En faveur des enfants de rue, et des personnes vivant avec le VIH...

Le soutien renouvelé aux acteurs de deux associations togolaises

Jean AFOLABI

L'association togolaise «Le JADE Pour la Vie !», engagée dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVIH) et des orphelins dont les parents ont été victimes du SIDA, est à l'origine de l'ouverture à Lomé d'un Centre médical spécialisé. L'association «Amis pour une Nouvelle Génération d'Enfants» (A.N.G.E.) a pour objet de défendre et promouvoir les droits et les intérêts des enfants des rues ou incarcérés dans la prison pour mineurs de Lomé. Le vendredi 1er mars, les deux structures, partenaires de la branche française du mouvement international Fondacio, ont fait l'objet d'un intérêt



particulier de l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizey, en visite chez les deux porteurs de projets.

Au premier projet, le diplomate français a pu s'entretenir avec les équipes du centre de soins et des bénéficiaires sur différentes problématiques. Au centre des échanges, souligne un communiqué officiel, les questions du dépistage du

VIH, de la prise en charge biologique et médicale des patients, du diagnostic et du traitement des IST (Infections sexuellement transmissibles) des cibles, de leur accompagnement psychologique, social et économique, et de la formation de leaders communautaires et des pairs éducateurs. Si à A.N.G.E. une grande partie des enfants de rue bénéficie d'un ensemble d'activités favorisant leur expression par la parole et l'art plastique, certains sont accueillis au sein de deux structures d'hébergement gérées par les acteurs de l'association. Grâce à ces dispositifs, pointe-t-on, A.N.G.E. prend en charge la scolarisation et la réinsertion dans un milieu familial de ces jeunes en difficulté.

Dans les deux cas, Marc Vizey a renouvelé son soutien aux acteurs français tel que Fondacio, à l'origine de projets à fort impact social et éducatif au Togo.



	Nombre de lits (taux d'occupation)	Budget prévisionnel de 2018 (FCFA)	Salaires et primes mensuels des agents relevant du budget du centre (FCFA)	Dettes des formations sanitaires (FCFA)
CHU-SO	840 (59%)	4.597.990.000	121.000.000	2.421.171.901
CHU-Kara	192 (46,6%)	946.000.000	33.000.000	347.158.578
CHR Sokodé	230 (30%)	870.000.000	21.350.218	631.642.247
CHR Dapaong	198 (78%)	1.015.336.000	14.375.887	373.699.769
CHR Atakpamé	205 (58%)	937.920.000	15.581.472	438.345.328
CHP Blitta	33 (42%)	162.161.065	2.100.000	11.857.684
CMS Siou	16	37.888.032	370.000	

Taux d'occupation de lits et données financières de sept formations sanitaires contractualisées (le budget prévisionnel ne comporte pas la masse salariale des fonctionnaires, prise en charge par l'Etat)

Créanciers	Montant de la dette en FCFA
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	1.170.033.065
Compagnie Energie Electrique du Togo	435.802.499
Togolaise des Eaux	241.158.326
Personnel	919.537.737
Fournisseurs	1.072.734.673

Dettes totales des formations sanitaires chez leurs principaux créanciers des formations sanitaires

Centres	Nature des dépenses	Montant
CHU Sokodé	Primes de gardes	19.200.000 FCFA
	CNSS	12.640.000 FCFA
	Pharmacie et laboratoire	26.000.000 FCFA
CHR d'Atakpamé	Arriérés des charges de personnel	31.982.010 FCFA
	Dettes de la pharmacie	62.788.292 FCFA
	Remboursement du crédit de la BCI	56.000.000 FCFA
	Achat de matériels médicaux de laboratoire	21.869.237 FCFA
	Matériel informatique et mobiliers de bureau	25.279.382 FCFA
	Matériel électrique (batterie de condensateur)	5.005.464 FCFA
	Travaux de réhabilitation	26.143.059 FCFA
CHR de Dapaong	Dettes de la pharmacie	99.494.878 FCFA
	Arriérés d'avancement du personnel	8.000.000 FCFA
	Réhabilitation de bâtiments et réparation d'appareils	36.741.377 FCFA
CHU de Kara	Dettes sociales	24.000.000 FCFA
	Dettes pharmacie	10.000.000 FCFA
	Construction de 4 cabines	19.000.000 FCFA
	Réhabilitation des blocs opératoires de traumatologie et de neurochirurgie	8.000.000 FCFA
	Equipements biomédicaux	50.000.000 FCFA
CHP de Blitta	Achat de matériel de base de fonctionnement et réhabilitations (plomberie, électricité, peinture, menuiserie, maçonnerie)	12.655.020 FCFA

Arriérés et dettes réglés grâce à l'augmentation des chiffres d'affaires des centres contractualisés

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Près de 284 milliards injectés par la Banque centrale ce 05 mars au Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 05 mars 2019, à une injection de liquidités d'un montant de 3 350,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 283,895 milliards, contre 265,502 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 11 mars 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à

4,5000% et 4,5000%.

Au total, soixante-dix-huit (78) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 1.044,070 milliards et 540,172 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 434,855 milliards, du Bénin avec 399,576 milliards, et du Burkina Faso avec 392,543 milliards. Le Niger s'adjuge 225,475 milliards. La Guinée-Bissau fait 29,414 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaires des adjudications est passé de 4.062,2 milliards en décembre 2018 à 4.481,5 milliards en janvier 2019, soit une progression de 10,3%. S'agissant du montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.350,0 milliards, stable par rapport au mois de décembre 2018. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,50% en janvier 2019, contre 4,36% le mois précédent.

Conseil des Ministres de la Cipres

Le Togo prend les rênes du Conseil aujourd'hui à la fin des travaux

Etonam Sossou

Les Ministres de tutelle, l'ensemble des Directeurs généraux des organismes de prévoyance et les Institutions de contrôle sont en réunion depuis le 6 mars à Lomé, dans le cadre de la 27^{ème} Session ordinaire de ministres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (cipres). Ils ont examiné et adopté le compte rendu de la 26^{ème} Session tenue à Genève en juin 2018, le plan stratégi-

onal sur la couverture maladie dans la zone CIPRES, le 5 mars. Les travaux ont débouché sur plusieurs recommandations en vue d'améliorer l'accès au soin de qualité aux populations des pays membres de la Conférence. Les participants recommandent aux États de: prévoir un budget conséquent pour l'assurance maladie; renforcer les systèmes de santé déjà existants; donner la priorité à l'approche progressive dans la mise en place de la couverture

voiance Sociale. Le traité est entré en vigueur le 10 octobre 1995 et le siège de la CIPRES, a été installé à Lomé (Togo), le 1^{er} octobre de l'année suivante. Ces actions répondent au souci des gouvernements et des partenaires sociaux d'obtenir à court terme des organismes et des régimes de prévoyance fiables et stables afin qu'ils puissent contribuer plus efficacement à la mise en oeuvre des politiques économique et sociales des États. Elle est destinée à fixer



La table d'honneur lors de la rencontre, Gilbert Bawara (au milieu) Ministre de tutelle des organismes de prévoyance sociale au Togo

que 2019-2023, le rapport annuel ainsi que le point relatif à l'état d'avancement du FIA.

Aussi, le secrétaire exécutif, a-t-il présenté le bilan de son mandat et l'état d'exécution des décisions prises par le Conseil des Ministres lors des deux dernières Sessions ordinaires. La présidence du Conseil sera confiée, ce 8 mars, à la fin des travaux, au Ministre de tutelle des organismes de prévoyance sociale au Togo, Gilbert Bawara.

En prélude à la réunion des Ministres, Lomé a également abrité Les travaux du 1^{er} Forum interna-

maladie universelle; de développer les stratégies d'adhésion des secteurs informels à l'assurance maladie, outiller les institutions en charge de la couverture sociale et disposer de statistiques continues sur les de soins en matière de couverture sociale etc.

Pour rappel, le 21 septembre 1993, 14 pays africains membres de la Zone Franc ont signé à Abidjan (Côte d'Ivoire) un Traité instituant une organisation intégrée chargée de la gestion et du contrôle des organismes chargés de la Prévoyance sociale: La Conférence Interafricaine de la Pré-

des règles communes de gestion et d'en assurer le contrôle, harmoniser les dispositions législatives et réglementaires applicables aux organismes et aux régimes, assurer une politique de formation initiale et permanente des cadres et techniciens. Elle regroupe 17 pays dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Guinée Equatoriale, le Madagascar, le Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo et l'Union des Comores.

Construction de logements

Les moyens par lesquels le togolais y arrive

Crédits bancaires, tontines et autres cotisations! C'est la réponse communément donnée par la majorité des togolais disposants d'un logement. Et chacun tient son expérience: « Mon mari et moi étions inscrits dans une tontine où il y avait un volet épargne de 50 000 F par mois, à restituer seulement au bout de cinq ans. En plus des intérêts, on a reçu plus de quatre millions de FCFA qui ont servi à l'achat d'un terrain et à la construction de la clôture de notre maison », rapporte une jeune enseignante, mariée à un collègue enseignant. Leur ami médecin tient le même discours: « C'est grâce à une tontine entre amis d'enfance que j'ai pu construire ma maison. D'ailleurs, cette tontine est destinée aux constructions. On cherche le terrain nous-mêmes et veillons à ce que le bénéficiaire de la tontine obtienne son titre foncier et construise effectivement sa maison », assure-t-il. Autre expérience, celle des membres d'une association de couturiers basée à Lomé. « Nous avons constitué une épargne trois ans durant et acheté une parcelle de terrain à découper entre les membres. Maintenant, chacun se débrouille à construire sa maison en fonction de ses revenus », explique Jules Kovi, président du regroupement.

A côté des tontines, il y a aussi des revenus ponctuels qui financent l'investissement immobilier: « Je faisais dans les marchés publics et généralement je n'avais que de petits contrats. Il m'est arrivé une

fois de décrocher un grand marché dont les bénéficiaires m'ont permis d'investir dans la construction d'un immeuble », se souvient « Propriétaire », opérateur économique ainsi surnommé par ses locataires. Par la suite, souligne-t-il, « les locataires m'ont aidé à achever l'immeuble. Et, deux ans après, les loyers ont servi à construire d'autres », rapporte le vieil homme, l'air malin. Un second bailleur parle de revenus de ses plantations. « Je suis fils de paysan. J'ai hérité d'un champ de café que j'ai revalorisé grâce à un prêt bancaire. Le retour sur investissement a été réinjecté dans l'immobilier, tout simplement ».

Une autre catégorie de propriétaires d'immeubles est celle qui a opté pour un crédit obtenu auprès des banques et autres établissements de micro finance. Ils sont d'ailleurs plus nombreux et constitués de fonctionnaires du public ou du privé. Joseph fonctionnaire de catégorie B parle de son expérience: « J'ai acheté un terrain accidenté à vil prix dans une zone marécageuse. Tous les week-ends et parfois les jours de semaine, nuitamment, j'allais y travailler pour le niveler et combler le marécage attendant. Grâce à un crédit bancaire de 1 million 500 mille F, j'ai engagé les travaux avec l'aide d'un ami technicien. Nous avons monté la maison avec des blocs de terre et tôle au bout d'un mois. Je l'ai occupée immédiatement avec ma famille, une fois le gros œuvre ter-

miné. Nous prenons le courant chez un voisin et disposons d'un puits pour l'eau. Les sols, les ouvertures... nous les terminerons petit à petit avec le prochain prêt. Mais déjà, je ne suis plus stressé par un bailleur », assure Joseph. Certes, l'attrait de la pierre et l'immobilier varie significativement d'un individu à un autre au Togo. Mais chacun avoue caresser dans le secret, le rêve d'être propriétaire de son logement. Du coup, les ménages et les nouveaux venus sur le marché de l'emploi rognent sur les dépenses « arbitrables » pour y arriver. « J'ai décidé de me lancer sans tarder. Aussi ai-je immédiatement acheté un terrain avec mon « rappel ». J'ai aussi obtenu une avance de solde exceptionnelle de deux ans et lancé les travaux. Comme je suis célibataire, sans enfant à charge, je pense que c'est le moment de réaliser ce projet. Après ce sera compliqué », témoigne Raoul, lauréat de l'Ecole normale supérieure. A l'instar de ce jeune homme, il apparaît que les propriétaires qui s'endettent pour se lancer dans les constructions sont nombreux. « C'est difficile de trouver quelqu'un, surtout parmi les jeunes et les fonctionnaires, qui a construit sa maison d'un trait sans un emprunt. Les jeunes qui le font sont fonctionnaires internationaux ou travaillent pour des multinationales. Les autres font des tours de passe-passe pas toujours recommandables », assure un architecte, observateur averti.

Santé/paludisme

200 millions de cas enregistrés en 2017 selon l'oms

Le paludisme est responsable de quatre cent trente-cinq mille morts chaque année. Quelque deux cents millions de cas ont été enregistrés en 2017 parmi lesquels deux cent soixante-six mille enfants de moins de 5 ans (deux cent dix-neuf millions dans le monde), selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Parmi les pays les plus touchés sur le continent, figurent le Nigeria, Madagascar, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda.

La maladie se transmet par les piqûres d'Anophèles, moustiques porteurs du parasite Plasmodium

falciparum. Mais la lutte contre le paludisme s'essouffle. Or, les dix pays d'Afrique les plus touchés ont enregistré une importante hausse de cas. En parallèle, les moyens alloués à la lutte contre la maladie restent insuffisants. Pour le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, il faut changer de cap. « Nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre deux objectifs », à savoir « réduire de 40% l'incidence du paludisme et la mortalité associée par rapport aux niveaux de 2015 », à cause de la hausse des cas dans certains des pays les plus durement

touchés par le paludisme, puis du fait de « l'inadéquation » du niveau d'investissement dans la lutte contre cette maladie.

Les dix pays du continent les plus durement touchés par la maladie « auraient enregistré 3,5 millions de cas supplémentaires par rapport à 2016 », selon l'OMS. Parmi ces pays figurent le Nigeria, Madagascar, la RDC et l'Ouganda. Le fait qu'« un enfant de moins de 5 ans meurt toutes les deux minutes de cette maladie évitable et guérissable est inacceptable », estime Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Rapport du ministre de la Santé, Mustafa Mijiyawa

Les résultats à court terme dans 7 formations sanitaires sous contractualisation

(suite de la page 6)

notamment d'une fourniture en équipements et en intrants basiques, et le paiement régulier des primes et ristournes du personnel; les deux bras de la balance visant à asseoir un système de santé robuste et résilient vont ainsi de pair; la bonne gestion contribuerait à fournir des éléments de réponse à de récurrentes revendications syndicales;

il est possible d'imprimer une autre orientation aux actions de nos partenaires, basée sur nos besoins propres.

Prochaines étapes. Les prochaines étapes vont consister en la communication des résultats enregistrés (médiat, représentation nationale, partenaires techniques et financiers, corps diplomatique, société civile, syndicats, différents ordres du secteur de la santé); l'ex-

tension de la contractualisation à tout le CHU-SO et à d'autres formations sanitaires; l'équipement des centres contractualisés en imagerie et en laboratoire; dotation des CHU et des CHR en scanners selon une procédure d'achat groupé prenant d'emblée en compte la maintenance, l'entretien et les réparations; une revue externe en vue d'une évaluation permettant des ajustements.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1467 DE LOTO BENZ DU 27 février 2019

Ce mercredi 06 Mars 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1468

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés par la LONATO.

Toutefois, la ville de LOME s'est démarquée lors du précédent tirage de LOTO BENZ par un maxi gros lot de 5.000.000F CFA, qui ont été remportés par un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 50334.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

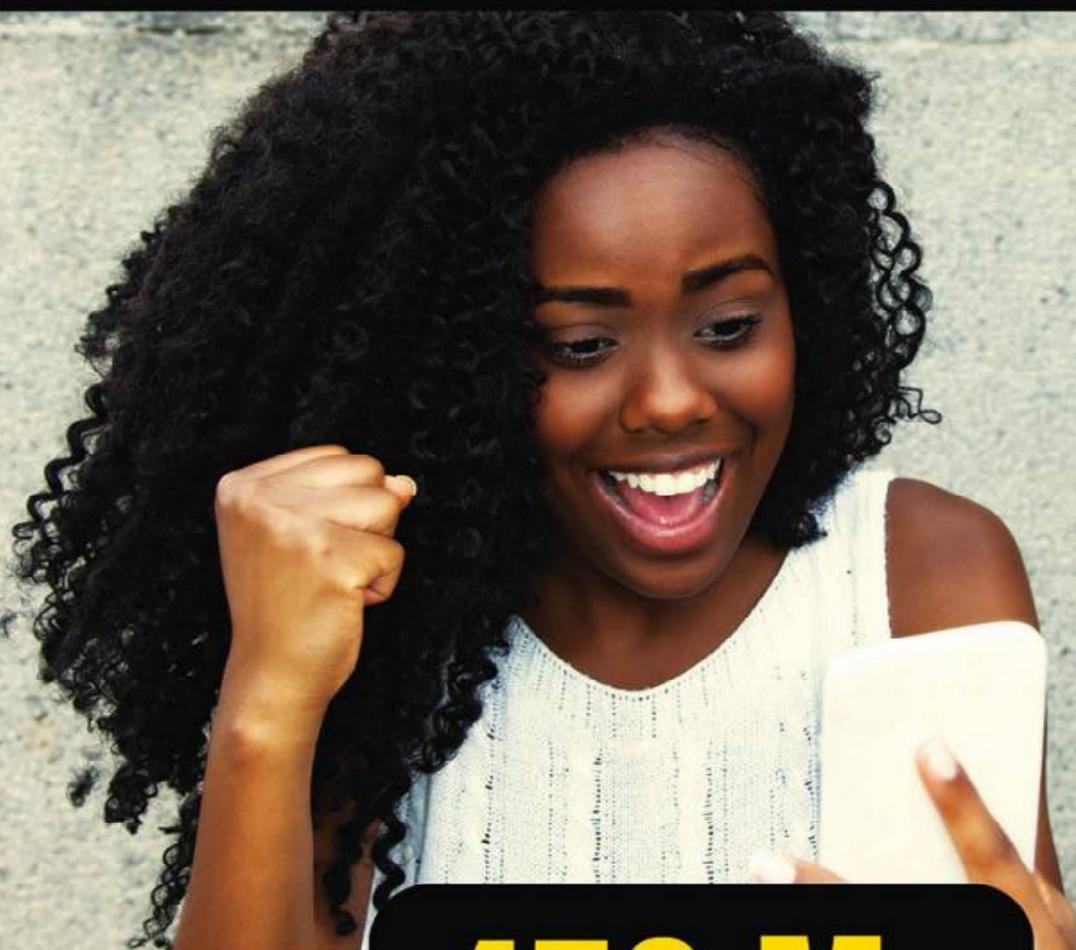
LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1468 de LOTO BENZ du 06 Mars 2019

Numéro de base

60 62 05 41 43

**Plus de MEGA avec les
Nouveaux Forfaits DATA !**



1000F = 450 Mo > **3 JOURS**

3000F = 1,5 Go > **7 JOURS**

4500F = 3 Go > **7 JOURS**

***104#**

**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

